

Déclaration

Du Gouvernement lue par Madame la Ministre de l'Economie Forestière à l'occasion de la célébration de la 37^e édition de Journée Nationale de l'Arbre, le 6 novembre 2023

Chers Compatriotes,

Demain, 6 novembre, nous allons célébrer une tradition qui transcende le temps et qui est plus pertinente que jamais : la 37^e édition de la Journée Nationale de l'Arbre.

Depuis 1984, cette journée symbolise désormais notre engagement constant envers la nature et notre responsabilité commune à préserver notre planète confrontée à des défis sans précédent.

La signification de cette journée nationale de l'Arbre prend une dimension encore plus cruciale, selon que les thèmes de chaque année représentent un cri de cœur, un appel à l'action.

Pour cette année 2023, la Journée Nationale de l'Arbre nous interpelle à travers le thème : « Ensemble, plantons ***les arbres pour lutter contre les érosions dans nos villes*** »,

Oui, les érosions, cette calamité générée par des pluies diluviennes de plus en plus fréquentes et dont l'intensité est exacerbée par l'accélération du changement climatique, devient de plus en plus désastreuse et dévastatrice.

Les érosions que nous vivons dans nos quartiers et dans nos villes, nous grignotent de plus en plus nos terres, emportent nos ressources précieuses et menacent notre sécurité.

En troublant régulièrement la sérénité de nos compatriotes établis dans les zones sensibles, surtout dans les grands centres urbains de notre pays, ces érosions sèment çà et là tristesse et désolation, eu égard aux innombrables dégâts matériels et aux pertes en vies humaines qui les accompagnent.

Les infrastructures publiques en payent également le prix fort, notamment à travers les glissements de terrain, les ensablements, les coupures de route, l'effondrement d'édifices etc.

Nous sommes les témoins, chaque jour, de cette situation préoccupante, qui nous concerne tous.

Nous devons donc reconnaître que lutter contre les érosions, est un défi qui exige la collaboration de tous. Il nous revient, par élan de survie, de renforcer notre résilience, C'est pourquoi. à côté des investissements lourds envisagés par le Gouvernement, chaque citoyen peut apporter sa pierre à l'édifice en simplifiant dans la mise en œuvre des actions préventives, à savoir : la végétalisation des zones sensibles.

Cette solution bon marché, à la portée de tous et de chacun, peut s'avérer d'un précieux secours, dans la mesure où les végétaux, grâce à leur système racinaire ont la principale vertu d'améliorer la stabilité des sols ainsi que leur perméabilité, en plus d'absorber le carbone atmosphérique, responsable du réchauffement climatique.

Chers compatriotes

Depuis quelques décennies, nous sommes tous témoins, impuissants, des événements météorologiques extrêmes causés par le changement climatique.

En prônant les solutions basées sur la nature pour conjurer cette menace du siècle, la Communauté scientifique internationale s'aligne à la vision de notre pays qui de longue date, ce, grâce à la clairvoyante impulsion de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, s'est façonnée une tradition de planting d'arbres.

Ce jour, je vous invite encore une fois, à maintenir et renforcer cette culture qui dans le Contexte actuel donne raison à notre pays.

C'est le sens de l'initiative de la décennie africaine et mondiale de l'afforestation et *du reboisement* lancée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, notre

champion, du haut de la tribune de la Cop27, à Sharm El Scheick, en Egypte.

Le planting d'arbres en marge du Sommet des Trois Bassins forestiers patronné par Son Excellence Monsieur le Président de la République, accompagné de ses pairs et des participants au Sommet et réalisé sur le site de l'Université Denis SASSOU-N'GUESSO de Kintélé en dit long sur l'engagement et la détermination de notre champion de l'écologie, notre Président, de lier l'acte à la parole.

Chers compatriotes,

La République du Congo a naturellement des atouts pour asseoir véritablement une économie verte basée sur la gestion des arbres et donner une réponse aux enjeux mondiaux liés au climat.

Répondant à cette invite de notre champion, et en exécution du mot d'ordre « un Parlementaire, une plantation, un Ministre, une plantation », le département ministériel dont j'ai la charge, en plus de porter la Journée Nationale de l'Arbre, d'implémenter le Programme National d'Afforestation et de Reboisement, PRONAR en sigle, a initié depuis l'année 2017, la Foire aux plants, afin de permettre aux citoyens congolais, nationaux et résidents, d'avoir accès à une source d'approvisionnement en plants divers leur permettant d'accomplir leur devoir civique le 6 novembre de chaque année.

Les sites d'approvisionnement ouverts cette année pour la 7ème édition de la Foire aux plants, qui durera du 20 octobre au 30 novembre, sont situés dans l'enceinte du Ministère de l'Economie Forestière pour Brazzaville, le siège de la Chambre de Commerce pour Pointe-Noire, le siège de la Mairie d'Oyo pour Oyo et le siège du Conseil départemental du Niari, pour Dolisie.

Chers compatriotes

Le site officiel retenu cette année pour la commémoration de la 37^{ème} édition de la JNA est situé à Mbé, dans la sous-préfecture de Ngabé, dans le Département du Pool où il sera

réalisé un planting sur 150 hectares, dans le cadre du lancement du projet Jardin Carbone de Mbé, JACA-Mbé en sigle, promu par la société RENCO GREEN SARLU à capitaux italiens, en vue de générer des crédits-carbone valorisables sur le marché volontaire de crédits carbone.

Plus de 142 800 arbres seront ainsi plantés à l'occasion du lancement de ce projet d'envergure JACA-Mbé, par les forces vives de la nation, incluant les institutions de la République, la société civile, le secteur privé, les populations riveraines.

Ce projet d'envergure vise la mise en place d'une superficie totale de 40 000 hectares des plantations forestières et agroforestières et constitue le deuxième grand puits de Carbone dans notre pays à l'instar du projet développé par la société TOTAL Energies, mis en œuvre dans la réserve foncière de la Léfini, dans le département des Plateaux.

En plus de catalyser le développement local et générer des milliers d'emplois, il va contribuer à la régénération et la sauvegarde des îlots forestiers naturels présents dans le domaine foncier.

Chers compatriotes,

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, nous a lancé cet appel à la tribune du Sommet des trois bassins : je cite: « *Rendre à la TERRE Ce qui est à la TERRE serait le témoignage le plus vibrant de notre reconnaissance pour /hospitalité de cette planète qui nous héberge et que nous appelons, parfois affectueusement, la Terre des Hommes* ». Fin de citation. L'élan qu'il impulse doit être relayé par les départements administratifs, les collectivités locales, les entreprises et la société civile.

Cet élan, qui a permis à notre pays d'être leader en la matière dans la sous-région, avant même que la problématique du changement climatique ne soit au cœur de nos sociétés, doit être entretenu par tous.

Aussi, les autorités locales sont-elles invitées à prendre les dispositions nécessaires et appropriées pour sensibiliser les populations sur la portée nationale de cet événement, et les

mobiliser afin que chacun accomplisse effectivement son devoir civique, à l'exemple de notre Champion, Monsieur le Président de la République, qui ne déroge pas à ce devoir, le 6 novembre de chaque année.

Chers compatriotes, je vous invite donc à ;

- vous mobiliser massivement demain pour commémorer la Journée Nationale de l'Arbre,
- semer ainsi les graines de l'espoir à travers le planting d'arbres d'espèces diverses pour un avenir meilleur et,
- cultiver une terre que nous pouvons fièrement transmettre à nos enfants et petits enfants.

L'avenir nous donnera raison !

Vive la 37^{ème} édition de la Journée Nationale de l'Arbre !

Vive la lutte contre les érosions dans nos grandes villes !

Je vous remercie